

Lutte de classe

Retraite : la loi est « non discutable, ni négociable » (Medef)

Alors pourquoi les dirigeants syndicaux ont-ils accepté de se rendre au ministère du Travail, pour discuter de quoi ? C'est le thème de cet éditorial.

Une nouvelle phase de la contre-réforme des retraites en France prévue par la loi Fillon de 2003 s'est ouverte jeudi 27 mars avec la réception des partenaires antisociaux au ministère du Travail, les dirigeants syndicaux et patronaux.

Après avoir porté la durée de cotisation pour avoir droit à une retraite à taux plein de 37,5 annuités à 40, il s'agit maintenant de la porter à 41 annuités d'ici 2012 pour l'ensemble des travailleurs du public et du privé.

La participation des dirigeants syndicaux à de pseudo négociations sur les retraites avec le gouvernement, légitime la loi Fillon de 2003.

À l'issue des rencontres bilatérales au cours desquelles Xavier Bertrand a reçu les dirigeants patronaux et syndicaux, s'agissant de ceux-là, il s'est naturellement félicité devant la presse de « *l'esprit vraiment constructif* » dans lequel se sont tenus ces « *échanges très francs, très directs* ». Il a ajouté « *Nous allons leur remettre une première trame aux environs de la mi-avril et à partir de cette première trame, nous aurons de nouvelles discussions* », fixant ainsi le cadre strict de ces « *négociations* » dont l'issue est connue d'avance de la part de tous les participants. Vérifions-le immédiatement.

Côté patronal.

Le président de la commission Protection sociale du Medef, Jean-René Buisson, a été très net « *les 41 ans ont été largement actés dans la loi de 2003 et il n'y a aucune raison de revenir sur cette disposition* », jugeant que cet aspect de la loi était « *non discutable, ni négociable* », et ajoutant « *Nous considérons au contraire qu'il faudrait envisager d'aller plus loin dans les années qui viennent* ».

Le président de la CGPME, Jean-François Roubaud, a lui aussi estimé que le passage à 41 ans « *est acté depuis 2003* », précisant : « *On ne va pas renégocier quelque chose qui a été négocié et signé en accord avec l'ensemble des partenaires* ».

L'UPA (patronat de l'artisanat) est évidemment favorable à « *un allongement progressif* » de la durée de cotisation, et souhaite « *faire de l'amélioration du taux d'emploi des seniors une véritable priorité* », nous aborderons cette question plus loin.

Quant au Medef, il en a rajouté une louche en proposant de repousser l'âge minimum de départ en retraite au-delà de 60 ans, ce qui fait écho à l'Union européenne qui va encore plus loin en préconisant l'abandon pur et simple de toute référence à un âge minimum pour avoir droit à une retraite, s'inscrivant dans un processus conduisant à terme à la liquidation du système de retraite par répartition au profit de la capitalisation individuelle via les compagnies d'assurance et les fonds de pension. Au passage, leur morale, celle dont se revendique Parisot, c'est de nous faire crever au boulot !

Côté syndical.

Thibault l'a d'ailleurs confirmé avec son hypocrisie habituelle : « *On sent bien cette tentation de considérer que ça fait partie des décisions déjà prises* », pensez-vous ? Il prend vraiment les travailleurs pour des abrutis. « *Il n'est pas question d'accepter cette décision comme étant déjà actée* », a-t-il ajouté, les patrons en ont froid dans le dos !

Après la trahison des dirigeants syndicaux de la mobilisation des travailleurs pour mettre en échec cette loi en

2003, les patrons sont forcément à l'aise et plein d'audace pour tenter d'aller encore plus loin.

Le journaliste de l'AFP rappelle que « *Ce rendez-vous 2008' des retraites était prévu par la loi Fillon de 2003. Il ne s'agit pas d'une négociation, mais d'une concertation à l'issue de laquelle le gouvernement décidera seul des nouvelles mesures.* », mais qui dit concertation, dit se mettre d'accord sur l'essentiel, donc sur le passage à 41 annuités, avant de passer à 42, 43...

Bien entendu l'ensemble des dirigeants syndicaux ont feint d'y être opposé. Pire encore et nous le verront plus loin, ils ont proposé de faire travailler davantage de travailleurs entre 55 et 64 ans, allant dans le même sens que le gouvernement qui réclame la fin des départs à la préretraite, notamment lors de plans de licenciement. Les travailleurs qui dans certaines circonstances peuvent percevoir une retraite à taux réduit dès 60 seraient aussi visés et encouragés à arrondir leur retraite de misère en retournant bosser par le biais de contrats de travail précaires et rémunérés sur la base du Smic. Quant aux chômeurs qui ont entre ces âges et qui dans certains cas sont usés prématurément par le travail, ils seraient priés de retourner bosser, même à temps partiel, pour ne pas perdre leurs allocations chômage, tas de fainéants, profiteurs !

Venons-en maintenant aux déclarations des dirigeants syndicaux qui seraient opposés au passage à 41 annuités, et qui servent en réalité à tromper les travailleurs et les militants sur leur intention réelle et la nouvelle trahison de leurs intérêts qu'ils s'apprêtent à entériner.

Pour Thibault (CGT), les 41 ans de cotisation sont « *un des aspects sur lesquels nous sommes en désaccord* » avec le gouvernement. Mais comme il faut bien trouver une solution...

Mailly pour FO a aussi « *confirmé au ministre* » son refus du passage à 41 ans de cotisations, affirmant se situer « *dans un processus de mobilisation* », en fait des journées d'action pour briser le moral et la détermination des travailleurs, c'est ainsi que se partageant les rôles, de leurs côtés, la CGT, la FSU et Solidaire ont déjà programmé une « *mobilisation* » pour samedi. Et quand les 41 annuités seront passées, ils expliqueront que c'est parce que les travailleurs ne se sont pas mobilisés, pire qu'ils étaient d'accord avec le gouvernement, on a l'habitude.

Pour soutenir cette version, comme pratiquement chaque fois maintenant, un institut (le Cercle des Epargnants au Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique) a été appelé à la rescousse, pour produire un sondage, affirmant que 62% des personnes interrogées ont jugé nécessaire l'allongement de la durée de cotisation à 41 ans d'ici 2012, le plus embarrassant est qu'ils se sont prononcé contradictoirement à 63% pour le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans quoi qu'il arrive.

Xavier Bertrand a prévenu les dirigeants syndicaux : « *Ne tournons pas autour du pot, vous avez trois solutions pour financer les retraites : soit vous acceptez que les pensions baissent, personne ne l'a souhaité, soit vous cotisez davantage mais ça diminue le pouvoir d'achat. L'autre logique c'est de pouvoir travailler un peu plus longtemps* », toujours un peu plus fini par faire beaucoup trop !

Les dirigeants syndicaux ne sont pas restés insensibles à ces propositions, ne parlons pas de leurs arguments, ce sont les mêmes que le gouvernement et le patronat : la population vieillie, il y a 20 millions de personnes de plus de 50 ans en France (entendu aux infos sur TV5 Monde), il y a de moins en moins d'actifs par rapport au nombre de non actifs, donc il faut bien trouver des solutions acceptables pour tout le monde, patrons et travailleurs, à défaut de remettre en cause le capitalisme, car en vérité tout le problème se situe là et pas ailleurs, le problème du financement des retraites, il provient de la survie du capitalisme moribond qui est incompatible avec la préservation de tous nos droits et acquis sociaux, et non du vieillissement de la population.

Revenons à nos moutons.

On apprend que le président de la CFE-CGC, Bernard Van Craeynest, s'est également opposé à cette mesure en l'état actuel des choses... mais il a des idées.

« *En 2010, si nous ne sommes pas à 50% de taux d'emploi des seniors, c'est illusoire d'envisager une augmentation de la durée d'activité, c'est se moquer du monde* », a-t-il déclaré, engageant le combat aux côtés de Sarkozy contre nos vieux.

Selon le président de la CFTC, Jacques Voisin « *Ce qui est important, c'est de regarder quelles sont les propositions des uns et des autres et comment, ensemble, on avance sur nos propositions et on fait bloc devant le gouvernement* », comme si les dirigeants syndicaux avaient d'autres propositions que celles du gouvernement, cette prétention venant de la CFTC ne trompera pas les travailleurs et a de quoi faire sourire, jaune bien sûr. D'ailleurs, on ne dit pas « *devant* » le gouvernement, mais *face au* ou *contre* le gouvernement, quand on est devant, c'est qu'on le précède. Un lapsus révélateur quoi !

Quant au secrétaire national chargé des retraites à la CFDT, Jean-Louis Malys, il a expliqué que « *L'allongement de durée de cotisation sera sans doute un jour nécessaire, mais aujourd'hui sa mise en oeuvre serait à la fois inefficace et injuste* », aujourd'hui non, demain oui, c'est bien là le thème de ces « *négociations* », non, la passage à 41 annuités étant prévu en 2012, dans 4 ans. Par ailleurs, la CFDT estime que le passage à 41 ans toucherait un nombre trop réduit de personnes et n'aurait pas d'impact positif sur les comptes, alors soit il faut prévoir de faire bosser plus longtemps ceux qui jusqu'à présent n'étaient pas dans cette situation, soit recourir à une augmentation des cotisations sociale ou la création d'un nouvel impôt.

Financement : les partenaires syndicaux du gouvernement et du patronat ne sont pas à court d'idées contre les travailleurs.

Mailly est sur la même longueur d'onde, comme l'allongement à 41 ans dans le privé rapporterait deux milliards d'euros par an à l'horizon 2020, il a dit « *C'est presque rien, donc si le gouvernement le maintient, c'est qu'il en fait une question de symbole, pour faire baisser la tête* », à moins qu'il n'ait une autre idée derrière la tête. Donc si c'est « *presque rien* », cela veut dire que c'est insuffisant, il encourage ou suggère implicitement au gouvernement de trouver de l'argent ailleurs pour financer les retraites, et ailleurs on sait ce que cela veut dire pour un représentant du capital, dans la poche des travailleurs. Ils ne sont jamais à court d'idées, mais dans un seul sens.

Sans perdre de temps, devançant le gouvernement qui n'en demandait pas tant, dès jeudi ils ont développé leurs idées pour garantir le financement du système de retraites, dont les besoins devraient approcher 25 milliards d'euros en 2020.

Jacques Voisin pour la CFTC a tiré le premier en regrettant que le gouvernement se focalise sur l'allongement de la durée des cotisations et non sur le financement. Que cela ne tienne et qu'il se rassure, il va s'en occuper, les travailleurs vont encore casquer.

La CGT et FO suggèrent une hausse des cotisations vieillesse et une taxation de nouveaux revenus, nous dit-on, au moins cela à l'avantage d'être clair et net.

Mailly propose notamment une taxe de 3% sur les bénéficiaires non réinvestis et des cotisations sur l'intéressement, la participation et les stock-options, l'intéressement et la participation étant dans bien des cas, une partie du salaire des travailleurs qui par ailleurs d'après Mailly ne paient pas déjà suffisamment de cotisations sociales.

La CFDT demande un doublement, à 4%, de la taxation sur les revenus du capital qui financent le Fonds de réserve des retraites.

Parler de la taxation du capital, pourquoi pas la taxe Tobin, c'est se foutre de nous, tout le monde sait que Sarkozy est engagé dans un processus inverse depuis l'adoption de la loi sur le « *paquet fiscal* », un cadeau de 15 à 19 milliards d'euros offert au nantis en guise de remerciement pour l'avoir porté à l'Élysée en mai dernier. Il projetait même de réduire l'impôt sur les bénéfices des entreprises pour lutter soi-disant contre les délocalisations, les réductions de charges sociales ne suffisent pas.

Au fait, au lieu de parler pour ne rien dire, aucun dirigeant syndical n'a fait référence aux centaines de milliards d'euros détournés par les patrons de la caisse de la Sécu, pas plus que les 100 milliards d'euros de profits réalisés par les entreprises du CAC 40 en 2007, pas touche à la propriété privée des moyens de production ! C'est là qu'il est l'argent pour financer les retraites, et si c'est impossible, il faut exproprier les capitalistes, renverser le gouvernement, prendre le pouvoir...

A bas la collaboration de classes !

Il faut rompre les relations avec le gouvernement, le Medef et le patronat, les appareils pourris des syndicats, les dirigeants du PS et du PCF, et bien sûr l'Union européenne, donc avec la CES.

Y aurait-il par hasard une décision plus urgente à prendre pour avancer sur un terrain de classe indépendant conforme aux intérêts des travailleurs ?

Que les travailleurs se rassemblent avec leurs syndicats dans l'unité dans chaque entreprise pour engager le combat contre le patronat pour exiger la satisfaction de toutes leurs revendications. Qu'ils se constituent en comités de résistance ouvrière permanents afin de préparer les conditions nécessaires avant de passer à l'assaut contre le gouvernement et les institutions.

Le meilleur moyen de préparer les travailleurs à l'affrontement direct avec les appareils et le gouvernement, c'est de les entraîner à prendre leurs décisions eux-mêmes, à élire démocratiquement leurs délégués, pour briser le moment venu la digue qui protège les institutions et prendre le commandement de leur mobilisation...

Ce devrait être en principe aux partis qui se réclament de la classe ouvrière d'impulser ce processus au niveau des entreprises, des universités et des communes, mais tel n'est pas le cas hélas !

(source : Reuters et AFP 27.03)